

# Associations tutélaires (MJPM)

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80

📅 Édition : 12 janvier 2026 ✎ Mise à jour : 17 mai 2026 ⌚ Version 4

## Informations générales

Type de dispositif : Protection de l'enfance / Famille

### Parcours concernés

[Personnes en situation de handicap](#)

[Santé mentale](#)



## Mission

### Contexte missions

Les associations tutélaires assurent la protection juridique des majeurs vulnérables placés sous mesures judiciaires (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, accompagnement judiciaire).

### Liste des missions

- Gérer les mesures judiciaires au nom du juge (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice).
- Assurer la gestion administrative, budgétaire et patrimoniale du majeur protégé.
- Garantir la protection des droits et le respect de la personne protégée.
- Accompagner socialement et favoriser l'autonomie de la personne.
- Servir d'interface entre la personne protégée et les partenaires médico-sociaux.
- Travailler en lien avec le juge des tutelles et les institutions compétentes.
- Mettre en œuvre des mesures adaptées aux besoins du majeur protégé.
- Informer et conseiller la personne protégée et son entourage.
- Veiller à la sécurité et au bien-être du protégé.
- Faciliter l'accès aux droits et aux aides sociales.
- Soutenir les familles en cas d'absence ou d'insuffisance dans la protection.
- Organiser des interventions sur demande judiciaire ou administrative.

### En synthèse

Les associations tutélaires interviennent directement pour protéger les majeurs vulnérables sous décision judiciaire. Elles assurent la gestion complète des mesures de protection, l'accompagnement social et l'interface avec les partenaires médico-sociaux dans un cadre légal. Elles sont désignées par le juge en l'absence de familles ou selon les besoins.

### Contraintes

L'accès nécessite une désignation par le juge des tutelles ou l'autorité compétente. Les mesures sont limitées par le cadre judiciaire et peuvent dépendre de la disponibilité des associations locales. Le rôle repose sur un équilibre entre protection et respect de l'autonomie de la personne.



## Conditions d'accès

### **Orientation validée :**

Désignation judiciaire par le juge des tutelles ou une autorité compétente est requise pour l'accès aux mesures de protection tutélaire.



## Besoins couverts

### **Accompagnement social et administratif**

- Accompagnement administratif / social
- Informations et conseils juridiques
- Mise en place et/ou suivi protection juridique
- Soutien tuteurs familiaux

### **Aide aux aidants**

- Soutien aux aidants

### **Vie quotidienne au domicile**

- Accompagnement à la vie sociale
- Aide au maintien de lien social



## Modalités

### **Modalités d'intervention**

En structure médico-sociale

### **Modalités de saisine**

Saisine directe

Saisine par la MDPH

Saisine par le Conseil Départemental

Saisine par le juge des enfants / PJJ

Saisine par le médecin traitant



## Formulaires d'accès

- Dossier de demande de protection juridique (à déposer auprès du juge des tutelles ou service MJPM compétent) : [https://mdph.somme.fr/wp-content/uploads/2019/08/annuaire\\_asso\\_80.pdf](https://mdph.somme.fr/wp-content/uploads/2019/08/annuaire_asso_80.pdf) - Formulaire Cerfa n°13971\*03 : Mandat de protection future (optionnel selon situation) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R20529> - Informations sur démarches auprès du juge des tutelles : <https://www.justice.fr/fiche/protection-des-majeurs>  
[https://protection-juridique.creaihd.fr/Doc outil/fiches-pratiques-a-destination-des-familles/?Utm source=chatgpt.com](https://protection-juridique.creaihd.fr/Doc%20outil/fiches-pratiques-a-destination-des-familles/?Utm%20source=chatgpt.com)



## Territoire d'intervention

Territoire : Départemental



## Financement

D'autres financements peuvent provenir de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et de certaines mutuelles selon les situations spécifiques.

Reste à charge usager : Selon le niveau de revenus

### Aides au financement

Autre



## Annuaire liés

- <https://protection-juridique.creaihd.fr/search/somme/>
- <https://www.udaf80.fr/accompagnement-budgetaire/>

Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **17 mai 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche. Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.



---

 **À PROPOS**



### Oriane Connect

**Oriane Connect** est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

**Réservée aux professionnels** du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.



### Alémiane

**Alémiane** conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

✉ [contact@alemiane.fr](mailto:contact@alemiane.fr)

🌐 [alemiane.fr](http://alemiane.fr)



### DAC Somme

#### Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme est porté par APPUI SANTE SOMME, une association départementale dédiée à la coordination des parcours de santé complexes. Le DAC intervient en appui des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux afin de faciliter l'accompagnement des personnes confrontées à des situations complexes, quel que soit leur âge, leur pathologie ou leur handicap.

#### Localisation

Le siège de l'association est situé à Amiens, avec des antennes territoriales à Abbeville et Montdidier afin d'assurer une couverture de l'ensemble du département de la Somme.

- Amiens : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville

#### Missions

Le DAC a pour mission de soutenir les professionnels confrontés à des parcours de santé complexes. Il assure l'évaluation des situations, l'orientation vers les ressources adaptées, la coordination des intervenants et l'accompagnement des parcours de soins. Le dispositif favorise le maintien à domicile, la continuité des prises en charge et la coopération entre les secteurs sanitaire, social et médico-social.

#### Public concerné

Plateforme Oriane Connect propulsée par Alémiane



Le DAC s'adresse principalement aux professionnels de santé, travailleurs sociaux et structures médico-sociales accompagnant des personnes en situation complexe : polyopathologies, perte d'autonomie, handicap, isolement social ou difficultés d'accès aux soins. Les bénéficiaires finaux sont les personnes accompagnées et leurs aidants sur l'ensemble du territoire de la Somme.

### Équipe

L'équipe du DAC est pluridisciplinaire et réunit des professionnels issus des secteurs sanitaire, social et médico-social : infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs de parcours, psychologues, médecins et personnels administratifs. Elle intervient en appui des acteurs de terrain sans se substituer à eux.

### Contact

- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : [contact-dac@appuisantesomme.fr](mailto:contact-dac@appuisantesomme.fr)
- Site internet : [Appui Santé Somme](http://Appui Santé Somme)



Plateforme [Oriane Connect](#) propulsée par [Alémiane](#).

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : <https://www.oriane-connect.fr/espace-documentaire/dac-somme/associations-tuteliaires-mjpm>

Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Version 4 · 17 mai 2026